

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **C-41 / E-6 BL-S**
Starter Blanchiment

Code du produit: 103333

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3 Emploi de la substance / de la préparation

Starter pour

Bain de blanchiment pour application photographique

1.4 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

TETENAL 1847 GmbH

Schützenwall 31-35

D-22844 Norderstedt /Germany

Tel.: +49 (0) 40 521 45-0; Fax: +49 (0)40-52145-296

www.tetenal.com; E-mail: info@tetenal.com

Service chargé des renseignements: E-mail: saal@saal-group.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Germany AgfaPhoto: +49 (0) 9172 6670-0 weekdays 8.30a.m to 5 p.m MEZ

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS07

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.02.2020

numero de version: 3

Révision: 13.02.2020

Nom du produit: C-41 / E-6 BL-S
Starter Blanchiment

(suite de la page 1)

Composants dangereux:

CAS: 122-20-3	1,1',1"-nitritotripropane-2-ol	50-90%
EINECS: 204-528-4	⚠ Eye Irrit. 2, H319	
Numéro index: 603-097-00-3		
Reg.nr.: 01-2119475482-34		

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes(15 min), en écartant bien les paupières.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde d'azote (NOx)

Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Recueillir par moyen mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir à l'abri de la chaleur.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.02.2020

numero de version: 3

Révision: 13.02.2020

Nom du produit: C-41 / E-6 BL-S
Starter Blanchiment

(suite de la page 2)

- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**
 - Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
 - Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
 - recommander stockage de température: 5-30°C
- . **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
 - Sans autre indication, voir point 7.
- . **8.1 Paramètres de contrôle**
- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
 - Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- . **Remarques supplémentaires:**
 - Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- . **8.2 Contrôles de l'exposition**
- . **Equipement de protection individuel:**
- . **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
 - Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
 - Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
 - Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- . **Protection respiratoire:** Veiller à une aération suffisante.
- . **Protection des mains:**
 - Gants étanches
 - Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
 - Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- . **Matériau des gants**
 - Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
 - Butylcaoutchouc
 - Caoutchouc nitrile
 - Gants en néoprène
- . **Temps de pénétration du matériau des gants**

Type de gants	épaisseur du revêtement	temps de rupture
caoutchouc butyle:	≥0,4mm	≥480 min
caoutchouc nitrile:	≥0,38mm	≥480min
caoutchouc néoprène:	≥0,65mm	≥240min

 - Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- . **Protection des yeux:** Lunettes de protection
- . **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.02.2020

numero de version: 3

Révision: 13.02.2020

Nom du produit: C-41 / E-6 BL-S
Starter Blanchiment

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Transparent
Odeur:	Caractéristique

valeur du pH à 20 °C: 11

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair 180 °C

Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

Densité à 20 °C: 1,02 g/cm³

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Entièrement miscible

Teneur en solvants:

Eau: 10-25 %

Teneur en substances solides: 0,0 %

9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Gaz/vapeurs irritants

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

122-20-3 1,1',1''-nitritotripropane-2-ol

Oral LD50 ~4.000 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.02.2020

numero de version: 3

Révision: 13.02.2020

Nom du produit: C-41 / E-6 BL-S
Starter Blanchiment

(suite de la page 4)

- . **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**
 Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
 Irritant
- . **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- . **Mutagénicité sur les cellules germinales**
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité pour la reproduction**
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Danger par aspiration**
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- . **12.1 Toxicité**
- . **Toxicité aquatique:**
 122-20-3 1,1',1''-nitritotripropane-2-ol
 LC50 96 mg/l (Leuciscus leuciscus (Karpfenfisch))
- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**
 Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
 Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPvB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:**
 Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- . **Catalogue européen des déchets**
 07 07 99 déchets non spécifiés ailleurs
 16 03 06 déchets d'origine organique autres que ceux visés à la rubrique 16 03 05
- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- . **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- . **14.1 Numéro ONU**
- . **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.02.2020

numero de version: 3

Révision: 13.02.2020

Nom du produit: C-41 / E-6 BL-S
Starter Blanchiment

(suite de la page 5)

. 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
. ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
. 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
. ADR, ADN, IMDG, IATA	
. Classe	néant
. 14.4 Groupe d'emballage	
. ADR, IMDG, IATA	néant
. 14.5 Dangers pour l'environnement:	
. Marine Polluant:	Non
. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
. 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
. "Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- . **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- . 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- . **Phrases importantes**
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- . **Contact:** E: sida@tetenal.com
- . **Acronymes et abréviations:**
 RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
 ICAO: International Civil Aviation Organisation
 ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
- . *** Données modifiées par rapport à la version précédente**